



# Convention 2006:

## Paris tenus ou Paris perdue ? La fin du DE ? Quel avenir pour la profession ?

**A** chaque séance de travail consacrée à l'écriture de la nouvelle convention, les représentants de l'Union sont revenus sur le problème particulier du DE ainsi que sur la possibilité de la création d'un secteur optionnel libre de toutes tarifications contractuelles.

Le DE est en effet plus que jamais aujourd'hui pratiqué comme une variable d'ajustement pour compenser des tarifs qui ne permettent plus de travailler dans les conditions drastiques de qualité imposées par une convention de plus en plus coercitive.

A Paris mais aussi en Province, les patients ont pratiquement tous des exigences d'horaire :

- la maman qui veut se soigner pendant que ses enfants sont à l'école ou

à la crèche,

- le papa qui travaille la journée et qui veut un rendez-vous après 20 H,

- l'étudiant ou le lycéen soumis aux horaires des cours,

- les personnes âgées attachées aux horaires du programme de télévision ou autres activités ludiques,

- les patients qui se déplacent pour venir dans « tel » cabinet, voir « tel » praticien pour « telle » technique,

- ceux qui exigent un rendez-vous chaque semaine à la même heure

- ceux qui ne sont disponibles que le samedi

- ceux qui ne sont disponibles qu'entre midi et deux heures...

De plus, contrairement aux médecins et aux infirmières, un masseur kinésithérapeute libéral ne peut travailler en dehors de la notion de rendez-vous en raison du temps passé imposé par la NGAP (d e l'ordre de 30 minutes) et de la complexité des actes. Dès qu'un patient demande un

## Sommaire

Page 1 à 4	<b>Convention 2006:</b> Paris tenu ou Paris perdu ? La fin du DE ? Quel avenir pour la profession ?
Pages 5 à 7	<b>Rencontre avec Xavier BERTRAND</b>
Page 7	<b>Ils s'affichent en gros !!!</b>
Page 8	<b>Ostéopathie :</b> Une solution tirée du chapeau ?
Pages 9	<b>Innovation des caisses/ Enfin...!</b>
Page 10	<b>Tour de France des Kinés:</b> L'Isère
Page 11 à 14	<b>Petites Annonces GRATUITES</b>

## Lettre éditée par les kinésithérapeutes

### Pour les kinésithérapeutes

#### Co-Directeurs de la publication

**Patrick BÉGUIN** *Président de l'Union*

**Tristan MARÉCHAL** *Président délégué de l'Union*

#### Rédacteur en chef

**Xavier GALLO**

« Traits d'Union » est publié par **L'Union**  
(Union Nationale des Syndicats de Masseurs  
Kinésithérapeutes Libéraux)

#### Publicité

##### Merci aux annonceurs

Tous les articles sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs respectifs.

Pour transmettre, vos idées, vos réflexions, vos commentaires, n'hésitez pas à nous écrire à l'adresse suivante :

[unsmkl@orange.fr](mailto:unsmkl@orange.fr)

16 décembre 2006 **GRATUIT**

# Convention 2006:

## Paris tenus ou Paris perdus ? La fin du DE ? Quel avenir pour la profession ?

rendez-vous à une heure précise, il y a donc possibilité de dépassement.

Les Patients connaissent nos difficultés et l'étendue de nos horaires d'ouverture, aussi acceptent-ils volontiers une majoration d'honoraires. Si nous ouvrons nos cabinets 70 H/semaine, c'est pour leur rendre service (ne serait-ce que pour les bronchiolites et les systèmes de garde de week end mis en place çà et là), mais pas à n'importe quel prix.

Enfin, il faut noter en plus une spécificité parisienne (et des grandes agglomérations) pour préserver la viabilité des cabinets libéraux: prix du m<sup>2</sup> 3 à 4 fois supérieur qu'ailleurs, prix des charges supérieurs à ceux pratiqués en province, sans compter les frais de parking et de procès verbaux pour nos collègues effectuant des soins à domicile qui prennent en moyenne 3 fois le temps d'un rendez-vous au cabinet.

Si à plusieurs reprises depuis des mois les interlocuteurs de la Caisse ont reconnu que les tarifs actuels posaient problème dans un certain nombre de cas, ils ne veulent pas accepter que le DE soit la solution, car ils ne souhaitent pas d'une kinésithérapie à double vitesse afin de protéger l'intérêt des plus démunis.

Que proposent-ils en échange? RIEN pour l'instant. Ce faisant, la Caisse ne laisse aucune autre solution aux confrères, les obligeant à travailler à la limite de l'exercice conventionnel, malgré toutes les remarques qu'on a pu leur opposer sur la disparition prévisible d'une profession étouffée sans répit par :

- des charges de plus en plus élevées,
- des contraintes de plus en plus étendues,
- des contrôles de plus en plus vicieux,
- des obligations de plus en plus concrètes,
- des frais de plus en plus importants,
- des tarifs jugés par tous y compris nos patients comme trop bas, quasiment bloqués depuis des années,
- des avantages sociaux qui s'effilochent... Assurance Maladie... Avantage Social Vieillesse en perdition,...



Pour résoudre ces problèmes de notre vie quotidienne



16 décembre 2006

**GRATUIT**

# Convention 2006:

## Paris tenus ou Paris perdue ? La fin du DE ? Quel avenir pour la profession ?

professionnelle, nous exigeons l'ouverture d'une réelle discussion sur l'opportunité, la nécessité d'un secteur 2, d'un droit au dépassement ou d'un secteur optionnel ?

Jusqu'à maintenant, l'UNCAM ne veut rien concéder et souhaite d'ailleurs la suppression de la possibilité de pratiquer le DE ou le HN (pourtant inscrits dans l'ancienne convention). Pourtant le droit au dépassement est aussi un accord conclu entre le patient et le masseur kinésithérapeute dans le respect du « tact et de la mesure » (article 16 §2) évalués en 1995 par la DGCCRF (Direction Générale de la Consommation et de la Concurrence et Répression des Fraudes) jusqu'à 3 fois le tarif conventionnel.

**Nous ne pouvons accepter cette fin de non recevoir et mettons toute notre énergie pour défendre nos intérêts communs s'agissant des dépassements d'honoraires.**

La convention étant synallagmatique, en principe, nous ne pouvons tolérer plus longtemps ce mépris total pour une profession qui agonise sans réel paritarisme lors des négociations et ne laissant quasiment plus aucun espoir pour honorer le travail réalisé par les confrères auprès de leurs concitoyens.

**Ainsi, en l'état actuel des choses, le SNMKR marque son inquiétude quant à une issue satisfaisante pour les négociations. Ce qui ne présage pas d'une signature facile du texte conventionnel. Nous ne vendrons pas la profession !**

L'UNCAM a besoin des kinés libéraux. En effet le travail quotidien des confrères contribue à éviter des dépenses d'assurance maladie bien supérieures en limitant la durée des arrêts de travail, en évitant des hospitalisations coûteuses, en participant chaque jour à une campagne de prévention, en ajustant les dépenses engagées par l'AM par des bilans précis...en s'impliquant aussi dans la politique du « service social rendu », jusque là fort oublié.

Nous sommes là pour montrer notre force et notre détermination à défendre notre exercice libéral.

Le déconventionnement collectif pourrait être la solution finale si rien de concret ne pouvait être finalement négocié, ne changeant pas grand chose au fond pour les patients : ils seraient vraisemblablement remboursés au tarif conventionnel pour éviter une crise de contestation sans précédent à quelques semaines d'élections majeures.

**Stéphane MICHEL**

## RAPPEL DES TEXTES ACTUELS

DE : le dépassement pour exigence particulière

La Convention Nationale stipule que le dépassement pour exigence (DE) ne doit être utilisé que dans les cas suivants :

"- circonstances exceptionnelles de temps ou de lieu dues à une exigence particulière du malade, telles que soins donnés à heure fixe ou en dehors de l'horaire normal d'activité du masseur-kinésithérapeute, déplacement anormal imposé au masseur-kinésithérapeute à la suite du choix par le malade d'un masseur-kinésithérapeute éloigné de sa résidence, etc. En cas de dépassement de tarifs, le masseur-kinésithérapeute fixe ses honoraires avec tact et mesure et indique le montant perçu sur les feuilles de soins ainsi que le motif (DE)."



16 décembre 2006

**GRATUIT**

# Convention 2006:

## Paris tenu ou Paris perdu ? La fin du DE ? Quel avenir pour la profession ?

### HN : Hors Nomenclature

Extrait de la Convention Nationale :

"Le masseur-kinésithérapeute porte sur la feuille de soins ou le document de facturation, pour chaque acte qu'il effectue, les indications se rapportant à celui-ci, telles que prévues par l'Article L 162.3 du Code de la Sécurité Sociale et la réglementation en vigueur. Pour les actes hors nomenclature, il porte la mention "HN" sur la feuille de soins ou le document de facturation".

La nomenclature des actes professionnels (NGAP) précise les conditions générales :

"Actes donnant lieu à prise en charge ou remboursement. Seuls peuvent être pris en charge ou remboursés par les Caisses d'Assurance Maladie, sous réserve que les personnes qui les exécutent, soient en règle vis-à-vis des dispositions législatives, réglementaires et disciplinaires concernant l'exercice de leur profession : les actes effectués personnellement par un auxiliaire médical sous réserve qu'ils aient fait l'objet d'une prescription médicale écrite qualitative et quantitative et qu'ils soient de sa compétence."

et par dérogation à l'Article 5 sus mentionné :

"les actes du titre XIV peuvent être pris en charge et remboursés par les Caisses d'Assurance Maladie lorsqu'ils sont personnellement effectués par un masseur-kinésithérapeute, sous réserve qu'ils aient fait l'objet d'une prescription écrite du médecin mentionnant l'indication médicale de l'intervention du masseur-kinésithérapeute ; le médecin peut, s'il le souhaite, préciser sa prescription qui s'impose au masseur-kinésithérapeute".

En ce qui concerne la facturation d'actes comportant un dépassement hors nomenclature, il ne peut être utilisé que si la prescription médicale écrite quantitative et qualitative stipule expressément la réalisation d'actes de cette nature.

En dehors de ce cas, vous êtes tenu(e) de respecter la prescription et d'utiliser les techniques de votre choix

sous réserve :

- qu'elles figurent à la NGAP,
- qu'elles relèvent de votre compétence,
- qu'elles correspondent aux données scientifiques actuelles.

Si la prescription comporte uniquement la mention médicale de votre intervention, vous devez, au travers de l'envoi de la fiche synthétique du bilan diagnostic kinésithérapique, informer le médecin prescripteur du protocole thérapeutique préconisé en adéquation avec la NGAP.

Les cotations sont globales et forfaitaires et comprennent les différents actes et techniques utilisés pendant la séance à des fins de rééducation. Que ce soit d'actes de massage, d'actes de gymnastique médicale ou de technique de physiothérapie, le coût du matériel est inclus dans l'acte.

Pour les masseurs-kinésithérapeutes qui ont recours à la technique dite de Mézières, nous vous invitons à élaborer un devis.

Si vous choisissez de prodiguer, en accord avec votre patient, des actes qui sont de votre compétence mais non inscrits à la NGAP, vous devez lui remettre un devis détaillé (Journal Officiel n° 279 du 1er décembre 1995, [consultable ici](#)) et lui établir un document de facturation.

Nous vous précisons également que si vous utilisez des techniques non inscrites à la NGAP, l'intégralité de l'acte est hors nomenclature. Il est donc facturable à part et ne peut en aucun cas prétendre à une prise en charge par l'assurance maladie.



# Rencontre avec

**GRATUIT**
**16 décembre 2006**

## Xavier BERTRAND

*Le mardi 5 décembre, les représentants de l'UNION emmenés par Jean-Jacques Magnies étaient reçus par Xavier Bertrand. Rencontre détendue au cours de laquelle la plupart des dossiers en souffrance furent évoqués. Compte rendu...*

Les négociations piétinent, s'enlisant dans la relecture d'un texte conventionnel ficelé par l'UNCAM laquelle ne prête que peu d'attention aux remarques des représentants de la profession. Constat pénible qui a amené l'équipe de l'UNION à demander une rencontre avec le Ministre pour essayer de débloquer la situation.

C'est donc chargé de l'ensemble des questions laissées en suspend à l'UNCAM que Patrick Béguin, Tristan Maréchal et Jean-Jacques Magnies, respectivement d'OK et du SNMKR sont allés rencontrer Xavier Bertrand.

**En ce qui concerne les négociations,** M. le Ministre a bien compris que cela suffisait de jouer la montre et de balader les kinés. Il faut des actes maintenant. Du tarif avec une augmentation de la lettre clef, c'est la proposition de l'UNION. En échange, il faut un engagement de maîtrise médicalisée ; il faut aussi penser prévention, ce qui rejoint également la notion d'économie. Nous devons faire une proposition chiffrée, raisonnable. M. le Ministre souhaite que ceci débouche sur la signature d'un échéancier engageant fermement l'UNCAM. Cela doit être aussi accompagné d'une décision d'importance : acter des revalorisations régulières ne forçant pas à revenir systématiquement à la table des négociations et aux tergiversations sans fin où les kinés perdent, trop souvent. De cette manière, on devrait pouvoir éviter d'arriver à la situation que nous connaissons : un arriéré impossible à rattraper avec un effondrement de notre pouvoir d'achat difficilement acceptable.

### Le dossier CRF :

Il ne sera jamais assez répété que les augmentations d'enveloppes étant minimales, c'est dans une meilleure gestion des dépenses que l'on peut trouver des augmentations tarifaires. (C'est ce que font les médecins qui en prescrivant des génériques récupè-

rent une partie de l'économie réalisée sur le poste des dépenses de médicaments) C'est ce que le SNMKR a essayé de proposer avec le dossier CRF seule piste d'augmentation retenue aujourd'hui par l'UNCAM pour peut-être revaloriser les kinés.

Sur ce dossier M. Bertrand note que le directeur de l'UNCAM est favorable à son développement, mais retient les remarques du SNMKR qui s'étonne du chiffrage de la Caisse qui minimise le potentiel d'économie. Il a aussi été précisé à M. Bertrand cette bien étrange réflexion de M. Frédéric Van Roekeghem qui dit « *devoir donner une partie de l'économie aux chirurgiens puisque, après tout, c'est à eux que l'on devra l'économie* ».

Entre une diminution du plein potentiel de ce dossier et une volonté d'en distribuer les dividendes à tout le monde, on se demande un peu où l'on va et surtout ce qu'il va rester aux kinés.

Sans compter qu'au fond, on a surtout l'impression que l'UNCAM espère faire l'économie et la garder pour elle.



### URSSAF et cotisation d'Assurance Maladie :

On a aussi parlé de l'affaire de l'URSSAF et de la modification NON NEGOCIÉE des taux de cotisations



# Rencontre avec

**GRATUIT**

**16 décembre 2006**

## Xavier BERTRAND

d'Assurance Maladie. Le Ministre a semblé très embêté par cette affaire. La modalité d'application lui semble malvenue. Sur le fond, le côté rétro actif ne semble pas choquer le conseiller de M. Bertrand à première vue. Mais après discussion, tout n'est peut-être pas si simple. (Ici, c'est le **TASS** qui jugera puisqu'on en est là pour ceux qui ont résisté) Par contre il est évident qu'il faut trouver une solution pour harmoniser les différents taux de cotisations. Pour en savoir plus, commandez par mail le Kinépointdoc n° 1 à [secretariat@snmkr.fr](mailto:secretariat@snmkr.fr).

**En ce qui concerne les DE et plus largement les dépassements**, Xavier Bertrand pense que normalement, avec des bons tarifs, on ne devrait pas avoir à faire des DE. Nous sommes bien d'accord avec cette position. Ce n'est pas facile de

demander des dépassements à nos patients. (Vous pouvez lire dans ce même numéro l'excellent papier de Stéphane Michel sur ce sujet). Va quand même falloir que les revalorisations soient drôlement à la hauteur pour ôter l'envie ou le besoin de faire des dépassements.

Pour autant, nous sommes des libéraux et dans la mesure où :

- les avantages conventionnels fondent comme neige au soleil,
  - de toute façon, l'UNCAM ne rembourse pas et que cela ne coûte rien à l'Assurance Maladie,
  - les DE sont souvent effectivement des exigences de lieu ou de temps des patients,
- ... il va bien falloir que les tutelles (Ministère et UNCAM) renvoient un peu leur copie à ce sujet.

## Ils s'affichent en gros !!!

**S**uite de notre grand concours photo.

**ADMIREZ**

**LA**

**TAILLE !**

A vos photos...





# Rencontre avec

**GRATUIT**

16 décembre 2006

## Xavier BERTRAND

**Le dossier ostéopathie** a aussi été évoqué avec la volonté encore une fois affirmée de M. Bertrand de ne pas voir la création d'une nouvelle profession. Il n'y aura qu'un titre. Tristan Maréchal aura tout de même passé un grand moment à essayer de mettre le doigt sur le danger que représente l'ouverture faite aux non-kinés non-médecins. Ils pourront exercer l'ostéopathie, et porter la main sur ce qu'il faut bien appeler un malade alors qu'ils ne sont pas des professionnels de santé. (Vous trouverez également dans ce numéro un article de René Couratier à ce sujet).

**Le Livre Blanc de la Formation en Kinésithérapie** fruit du travail du Groupe Convergence a été remis au Ministre. Ce dossier très complet permet de remettre en perspective la formation initiale des kinésithérapeutes. Il propose également une solution aussi élégante qu'efficace. Tristan Maréchal aura été fait remarquer à

M. Aber, conseiller de Xavier Bertrand tout le bienfait de voir les kinésithérapeutes sortir avec un niveau universitaire. En effet, cette reconnaissance permettrait de remettre en perspective l'idée d'un « plan de carrière ». La formation post-diplôme et la validation de l'acquis d'expérience reconnue et accumulée pouvant permettre à terme de progresser dans les niveaux universitaires. Passer d'une licence à une maîtrise. Se voir reconnue en équivalence sur d'autres filières, voici autant de voies dès lors ouvertes aux kinésithérapeutes.

**Autant de dossiers à suivre et que les cadres de l'UNION ne lâcheront pas de sitôt.**

**Tristan MARECHAL**

**Evitez la majoration de 25% sur votre bénéfice inposable ! ADHEREZ A L'ANGAK**



Agrément n° 14-ARS-02

Association  
Nationale  
de Gestion  
Agréée  
de Professions  
de Santé

## Pour 190 € , payez moins d'Impôts

*“ Ne vous laissez pas imposer  
sur un bénéfice que vous n'avez pas réalisé ! ”*

- Gratuits : Avec votre adhésion, le logiciel complet Compta Expert ou les Livres Comptables.
- Séminaires de formation.
- Conseils rapides à votre disposition par téléphone, mail ou rendez-vous.
- Information permanente par notre Newsletter : Ang@k infomail.
- Envoi de votre comptabilité et votre 2035 par internet.

**POUR ADHERER : WWW.ANGAK.COM**

*Jeunes diplômés : dans les 3 premiers mois de votre activité libérale  
Changement d'association : Démission par lettre recommandée avec A.R  
au 31 décembre 2006 simultanément à l'adhésion à l'ANGAK*

Renseignements : [Info@angak.com](mailto:Info@angak.com)



# Ostéopathie :

## Une solution tirée du chapeau ?



Le dossier de l'ostéopathie continue son feuilleton chaotique depuis quelques années, mais pas toujours au goût des acteurs et des spectateurs ! En effet, les rebondissements se sont succédés au gré des multiples commissions et réunions au cabinet ministériel de Xavier BERTRAND, pour aboutir enfin à Matignon, qui en a assuré à sa manière, un final pour le moins surprenant.

Il y a quelques semaines, le dossier paraissait bouclé dans le sens d'un accès réservé aux médecins et aux masseurs-kinésithérapeutes. Puis, seulement quelques jours plus tard, le Premier Ministre faisait savoir que juridiquement, il était impossible d'exclure les « ni-ni » de l'accès au titre d'ostéopathe ! Ainsi, sans qu'il nous soit remis à aucun moment un projet de texte de décret, le ministère ne nous a-t-il donné seulement que quelques grandes lignes du nouveau projet dont on nous assure qu'il sera rédigé et déposé en Conseil d'Etat, au pas de charge, afin d'être publié le 4 janvier prochain. A l'issue de cette dernière réunion, l'Union et la FFMKR ont décidé de communiquer ensemble et de faire bloc. Evidemment, selon son mode de fonctionnement habituel, la FFMKR, a trahi son engagement sur la communication commune en cosignant seule une lettre avec le syndicat des rhumatologues. Ce n'était pas la meilleure façon de marquer l'unité de la profession sur le dossier ostéopathie !

Vous le comprendrez bien, il n'est pas facile d'adapter une stratégie à une partie dont on change aussi souvent, et aussi brutalement, les règles en cours de jeu. Il semble bien que le décret sera déposé dans ce sens dans les jours qui viennent, aussi, devons-nous rapidement nous poser la question de la gestion de cette donne.

Même si les « ni-ni » auront certaines restrictions à la pratique de l'ostéopathie, c'est bien implicitement une nouvelle profession qui risque de voir le jour et qui va concurrencer directement les masseurs-kinésithérapeutes ostéopathes. Ils bénéficieront d'une formation sur trois ans au lieu des 5 ou 6 qu'ils affichent actuellement, alors qu'il n'est prévu qu'une seule année de formation spécifique pour les masseurs-kinésithérapeutes. Le niveau d'études et la compétence seront donc bien une voie sur laquelle nous devons nous engager avec ambition pour faire la différence. Les négociations sur le LMD, s'ouvrent officiellement en mars pour les masseurs-kinésithérapeutes, tout notre avenir se décidera à cette occasion.

Cependant, des obstacles réglementaires de taille, risquent de rendre ardue la tâche des rédacteurs des décrets ! Comment faire cohabiter un exercice professionnel libéral strict avec celui de professions de santé, quand il s'agira d'un même acte ? Comment sera gérée la responsabilité professionnelle et le droit des malades entre ces praticiens ? Quel sera le parcours de soins et des informations du patient ou de l'utilisateur ? Comment justifier qu'un même acte puisse être remboursé par l'Assurance Maladie à l'un et non à l'autre ? Dans quelles conditions seront exécutés le diagnostic différentiel et le diagnostic d'exclusion ?

La liste des questions est longue et je la limite aux principales, sans parler de celles soulevées par la formation initiale et, notamment, la légalité des stages cliniques des étudiants « ni-ni », qui les verraient intervenir sur des patients à l'hôpital, alors qu'ils ne sont pas des professionnels de santé. Seront-ils, alors assimilés à la prestation du coiffeur ou de l'esthéticienne ?

Messieurs les politiques, à force de gouverner en tirant les solutions du fond de son chapeau, vous risquez de prendre une veste au printemps.

**René COURATIER**



## Innovation des caisses

Entre Janvier et mars 2007:

La création d'un Compte Professionnel de santé, qui permettra de :

- Commander les imprimés.
- Contrôler l'aide pérenne
- Retour noémie sur les tiers payant ( sur 18 mois).
- Portail avec droit patient, ayant droit.
- Possibilité de poser des questions aux caisses, uniquement sur des problèmes administratifs, réponses par Email sous 24 Heures...

## ENFIN...!

Nous sommes très heureux de constater que la FFMKR rejoint l'UNION quant à la demande faite à l'UNCAM d'e l'ouverture d'un espace de liberté tarifaire avec la possibilité de dépassement.

Nous espérons que la FFMKR liera sa signature à cette exigence.

En revanche nous pensons, que l'augmentation de l'acte ostéo-articulaire d'un point, n'est pas suffisante pour la signature de cette même convention, surtout en deux temps.

Souvenons nous du passé...

**Le conseil d'administration d'Objectif Kiné**



**Christian N. Masseur-  
Kinésithérapeute.**

« *Marié sous le régime de la communauté, depuis 7 ans mon épouse demande le divorce. Par l'intermédiaire de son avocat, elle me demande de lui concéder, pour pension compensatoire, la moitié de la valeur financière de mon cabinet. Après renseignement auprès de mon avocate, je suis dans l'obligation de répondre favorablement à sa demande.*



Qui peut m'aider à déterminer la valeur de mon cabinet ?



### Association des Experts en Estimation de Cabinet de Masso-Kinésithérapie.

L'AEECMK, association, loi 1901 regroupe actuellement des experts répartis sur toute la France, ils sont tous Masseurs-Kinésithérapeutes avec au moins 10 ans d'exercice en libéral, et ils sont à votre service pour :

#### une estimation,

pour le vendeur ou l'acheteur, quand il s'agit de donner la valeur d'un cabinet ou monter un dossier de crédit.

#### une expertise,

dans le cas d'un problème juridique : divorce, succession ou problème d'assurance.

Ils vous donneront deux chiffres :

**Le «droit de  
présentation de  
clientèle »**

**le matériel.**

Plus de détails sur notre site Internet :

<http://www.aeemk.net>



## Tour de France des Kinés



**Xavier GALLO**

Président de l'UMKIsère.

Secrétaire Générale d'Objectif Kiné.

Secrétaire Générale de L'Union.

contactumkisere@orange.fr

## Destination Isère

(Vous retrouverez le détail de toute la documentation touristique sur le site <http://www.isere-tourisme.com/pages/index/id/855>)

Depuis quelques années,

entouré de mes amis de l'A.M. K.I., et de ceux d'Objectif Kiné, j'ai œuvré pour promouvoir et défendre notre profession et tous ses acteurs. La liste des postes occupés et des combats menés serait trop longue pour être ici énumérée et en réalité ce descriptif serait de peu d'intérêt.

Pour être compris de tous et pour pouvoir VOUS représenter, il nous faut être votre reflet dans le département.

Ainsi, j'invite toutes femmes et tous hommes, tous titulaires, mais aussi assistants ou remplaçants, tous MK exerçant seuls ou en groupe, en milieu rural ou urbain, à venir nous rejoindre et adhérer afin de construire la kinésithérapie de demain.

Notre syndicat l'UMKIsère (Union des MK de l'Isère) est là vous accueillir au [contactumkisere@orange.fr](mailto:contactumkisere@orange.fr) ou



### montagnes



#### Belledonne

La chaîne de Belledonne s'inscrit en toile de fond de l'agglomération grenobloise...

[\[suite\]](#)



#### Chartreuse

C'est un territoire de forêts, calme et paisible que l'on découvre...

[\[suite\]](#)



#### Grenoble

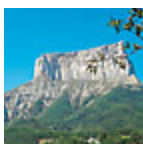
Capitale des Alpes, ville olympique en 1968, Grenoble bénéficie...

[\[suite\]](#)



#### Oisans

Paysages de caractère aux cimes enneigées, c'est le pays de la haute montagne...



#### Sud Isère

Matheysine, Beaumont, Valbonnais, Trièves...

[\[suite\]](#)



#### Vercors

Ici la montagne, vivante, a façonné le paysage...

[\[suite\]](#)

### plaines et collines



#### Isle Crémieu et Pays des Couleurs

Situé aux frontières du département avec le Rhône pour voisin...

[\[suite\]](#)



#### Pays de Bièvre-Valloire

De la plaine de la Bièvre au parc naturel de Chambarran, ce pays...

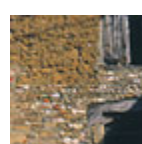
[\[suite\]](#)



#### Pays voironnais

Aux contreforts de la Chartreuse se trouve le pays voironnais...

[\[suite\]](#)



#### Porte des Alpes et Vals du Dauphiné

Ce territoire s'étire le long des boucles de la Bourbre...

[\[suite\]](#)



#### Sud Grésivaudan

Haut lieu de la gastronomie dauphinoise, c'est le pays...

[\[suite\]](#)



#### Vienne et pays roussillonnais

Des collines du pays roussillonnais à la ville de Vienne...

[\[suite\]](#)

## Petites Annonces

## GRATUITES



16 décembre 2006

**GRATUIT**

annonce passée par Monnereau Jean-Marc le 11-12-2006

e.mail : [monnereau\\_jmarc@yahoo.fr](mailto:monnereau_jmarc@yahoo.fr)

tel : 0251810891 ::: ou : 0670058885

Kiné diplômé en 89, recherche remplacements en Loire-Atlantique du 12 au 23 décembre 2006 et du 2 au 6 janvier 2007. Tel: 06 70 05 88 85/02 51 81 08 91

**ARLES 13 - URGENT** CAUSE DECES -

**CHERCHE REMPLACANT ET/OU SUCCESSEUR**  
POUR CABINET DE KINE - CLIENTELE IMPORTANTE  
ET TENUE - LOCAL EQUIPE EN LOCATION + MATE-  
RIEL TECHNIQUE - TEL 04.90.18.33.33

annonce passée par KINEMASS@aol.com Nicolas le 09-12-2006

e.mail : [KINEMASS@aol.com](mailto:KINEMASS@aol.com)

tel : 0686800196

Bonjour chère(s) collègues, diplômé de 2003, motivé, sérieux et consciencieux je suis à la recherche d'un assistantat ou d'un remplacement de longue durée sur la région de Nancy et environs à partir de février 2007, je suis ouvert à toutes propositions et vous remercie par avance de me contacter si mes services vous intéressent, peut-être à bientôt !!! JARRIGE Nicolas  
Tél: 06.86.8 0.01.96

annonce passée par forciniti emmanuelle le 08-12-2006

e.mail : [eforciniti@hotmail.com](mailto:eforciniti@hotmail.com)

tel : 0608427615

bonjour, je suis diplômée de juin 2004 et je recherche un assistantat sur Annecy à partir de mi-avril, vous pouvez me joindre par mail ou sur mon portable, d'avance merci!

annonce passée par juv67 julien le 06-12-2006

e.mail : [julienvonie@yahoo.fr](mailto:julienvonie@yahoo.fr)

tel : 0687002554

Bonjour, Cherche remplacement à Lyon centre, en décembre et janvier Je n'ai pas de voiture.

annonce passée par guillaume le 06-12-2006

e.mail : [vilhes\\_guillaume@yahoo.fr](mailto:vilhes_guillaume@yahoo.fr)

tel : 06.70.17.74.41

MKDE, je recherche dans les départements 64 et 40 un poste d'assistant ou une collaboration. 06.7 0.17.74.41

### Vends cabinet de kinésithérapie:

matériel, clientèle (loyer modéré) à Tourrettes sur loup, (arrière pays niçois) Tel: 06 72 90 14 74.  
mail: mvantorre@wanadoo.fr

annonce passée par deprey gauthier le 06-12-2006

e.mail : [legaut@hotmail.com](mailto:legaut@hotmail.com)

tel : 0674215012

kinésithérapeute diplômé en 2002, 4 ans d'expérience dans un cabinet libéral (et domiciles) recherche assistantat dans la région d'annecy à partir de l'été 2007. étudie toutes propositions, possibilité de remplacement, cession ou association.

annonce passée par Delphine le 04-12-2006

e.mail : [dailefine974@orange.fr](mailto:dailefine974@orange.fr)

tel : 0262.47.19.56

MKDEF 2003, cherche assistantat à l'île de la Réunion-Saint Denis, à partir de mi Janvier 2007.

annonce passée par caty280 le 03-12-2006

e.mail : [pascaldubois\\_18@msn.com](mailto:pascaldubois_18@msn.com)

tel :

MKH recherche pour 2007 rachat, assistantat ou remplacement longue durée sur LA ROCHELLE (17) ou proche banlieue. Merci de me contacter par mail.

annonce passée par ergal le 02-12-2006

e.mail : [mayflowerrdv@vola.fr](mailto:mayflowerrdv@vola.fr)

tel :

mkh cherche remplacements pour février, toute région si logé, plutôt activité de domiciles, maison de retraite, clinique

annonce passée par bourdet pierre le 29-11-2006

e.mail : [bourdetpierre@yahoo.fr](mailto:bourdetpierre@yahoo.fr)

tel : 0603714587

bonjour, diplôme en 2003, je fait des remplacements depuis 2 ans maintenant. je suis aussi en 4ème année d'ostéopathe au COS à Paris. je cherche des remplacements du 4 au 23 décembre 2006 puis à partir du 28 janvier 2007 ds les coins suivants: Paris (14ème, 15ème) et sud de paris (je loge à Montrouge (92)) ou Moulins (03), Clermont-fd (63), Strasbourg (67) merci de me contacter au 06 03 71 45 87 ou par mail

**Petites Annonces****GRATUITES**

16 décembre 2006

**GRATUIT**

De: [laurent\\_yahiaoui](mailto:laurent_yahiaoui), le Mardi 05/12/2006  
 Département / Pays : 83  
 urgent, recherche kine pour remplace voir assistanat dans  
 cabinet a saint raphael  
 travail diversifie et interessant a tout point de vue

-----  
 Département / Pays : 31  
 Kiné Toulouse cherche remplaçant(e) du 1 au 6 janvier, du  
 12 au 17 février et du 9 au 14 avril 2007.  
 Tel 06 83 39 32 93

annonce passée par MAZE-COLBOC Isabelle le 15-12-2006

e.mail : [isamaz@rouen.fnclcc.fr](mailto:isamaz@rouen.fnclcc.fr)

tel : 0232082528

Le Centre Henri BECQUEREL Centre Régional de Lutte contre le Cancer de Haute-Normandie recrute un « Masseur Kinésithérapeute Diplômé d'Etat » poste mi-temps à compter du 01/01/2007 Activité de Masseur Kinésithérapeute D.E. hospitalier dans un établissement de 120 lits d'hospitalisation (Chirurgie, Médecine Oncologique, Hématologie) et 36 places d'hôpital de jour. Adresser lettre de motivation et CV au Service des Ressources Humaines du Centre Henri BECQUEREL Rue d'Amiens – 76038 ROUEN Cedex ou [ngallais@rouen.fncc.fr](mailto:ngallais@rouen.fncc.fr)

annonce passée par Benollet Catherine le 15-12-2006

e.mail : [esquimau@club-internet.fr](mailto:esquimau@club-internet.fr)

tel : 0615374726

Cabinet jeune et dynamique sur CULOZ (01) 30 mn Annecy-Chambéry cherche assistant pour durée déterminée ou indéterminée. Conditions intéressantes. Travail individuel par demi-heure, pathologies variées. 0615374726. Catherine Benollet

annonce passée par 050494 albericwatine le 15-12-2006

e.mail : [albericwatine@yahoo.fr](mailto:albericwatine@yahoo.fr)

tel : 0684645082

59,waviin, recherchons assistant(e) kinesiherapeute. temps plein assuré. cabinet au sein d'une équipe de 7 medecins, 4 infirmières, orthophoniste et pedicure. equipé uro gynéco contactez albéric watine au 06 84 64 50 82 ou patrick rançon au 06 18 96 38 09

annonce passée par VASSIEUX Bernard le 14-12-2006

e.mail : [vassieuxbernard@yahoo.fr](mailto:vassieuxbernard@yahoo.fr)

tel : 04 75 39 14 92 ::: ou : 06 74 58 65 45

Cause départ d'une assistante, cabinet de kiné tenu depuis plus de 30 ans dans le sud de l'Ardèche, recherche un(e) ou deux assistants(es). Très bons revenus assurés. Au coeur d'une sous-préfecture médiévale bénéficiant d'un climat méditerranéen, notre cabinet (3 kinés) réalise un important CA en progression constante. Cabinet spacieux, très bien équipé et très bien situé. Association envisageable et souhaitée à court terme.

annonce passée par ILMV BORTEGA le 14-12-2006

e.mail : [bortega@ilvm.fr](mailto:bortega@ilvm.fr)

tel : 01 49 57 70 11 ::: ou : 01 49 57 70 13

L'INSTITUT LE VAL MANDE, établissement public regroupant 13 services éducatifs et accueillant des déficients visuels et des personnes handicapées, recherche 1 KINESITHERAPEUTE diplômé(e) à temps partiel (80%). Au sein d'une Maison d'Accueil Spécialisée, vous réalisez des soins de rééducation et de réadaptation. Vos missions : • Vous assurez des rééducations de handicapés moteurs, IMC et polyhandicapés. • Vous travaillez en lien avec d'autres rééducateurs et un professeur de rééducation. • Vous assumez le suivi des aides techniques. Votre profil • DE obligatoire • Débuts acceptés Recrutement par voie statutaire ou contractuelle Rémunération selon grille indiciaire de la fonction publique hospitalière Postes à pourvoir dès que possible. Si cette offre vous intéresse Contact : Candidature à adresser par courrier à M. le Directeur sous-Institut le Val Mandé, 7 rue Mongenot-94165 St Mandé cedex Service des Ressources Humaines : 01 49 57 70 11 Courriel : [formation@ilvm.fr](mailto:formation@ilvm.fr)

annonce passée par fay claire le 14-12-2006

e.mail : [claire.fay@svp.aphp.fr](mailto:claire.fay@svp.aphp.fr)

tel : 01 40 48 86 31

hopital saint vincent de paul (aphp) paris 14, service de rééducation pédiatrique polyvalente cherche 2 MK temps plein. S'adresser à Claire Fay, cadre de santé au 01 40 48 86 31 ou [claire.fay@svp.aphp.fr](mailto:claire.fay@svp.aphp.fr)

**Petites Annonces****GRATUITES**

16 décembre 2006

**GRATUIT**

annonce passée par COLLE BERNARD le 14-12-2006

e.mail : [COLLE.BERNARD@WANADOO.FR](mailto:COLLE.BERNARD@WANADOO.FR)

tel : 0130781600

78 BOUGIVAL 2MK DANS CENTRE MED CHERCHE MKF ASSISTANTE TEL 0130781600 OU 0620541158

annonce passée par CHCHE ASSISTANT(E) PRES A le 14-12-2006

e.mail : [pereira84@wanadoo.fr](mailto:pereira84@wanadoo.fr)

tel :

MK (30) (84) RECHERCHE ASSISTANT(E).CABINET SITUÉ A PUJAUT A 6 KMS D'AVIGNON ET 30MN DE NIMES .IL DISPOSE D'UNE SECRETAIRE ET EST INFORMATISE . CONTACT LAURENT PEREIRA 06 20 25 68 99 OU pereira84@wanadoo.fr

annonce passée par Cédric le 13-12-2006

e.mail : [cedmezrakian@hotmail.com](mailto:cedmezrakian@hotmail.com)

tel : 04 78 06 06 00 ::: ou : 06 18 06 40 51

Bonjour, Cabinet de kinésithérapie en expansion rapide recherche dès que possible une assistante pour un temps plein dans un secteur attractif à 20 mn de Lyon par L'A42 dans le 01 . la progression patientèle est très intéressante . Travail au cabinet et à domicile ainsi qu'en maison de retraite . Pour plus de renseignements , n'hésitez pas à me contacter au 04 78 06 06 00 A très bientôt .

annonce passée par scm lou ban estre le 13-12-2006

e.mail : [serge.martine@free.fr](mailto:serge.martine@free.fr)

tel : 04.90.37.16.90 ::: ou : 06.15.55.11.73

Très Urgent !!! nous sommes une équipe de 4 kinés et nous recherchons pour début janvier(voire mi-janvier) un(e) assistant(e) pour remplacer notre assistante.Le cabinet est situé à 10 min d'Orange,dans un charmant village . Travail dans une ambiance sympathique et pathologies variées.Possibilité d'assistantat même à court terme.Possibilité de logement dans un premier temps.Vous pouvez nous joindre soit sur mon portable au 06.15.55.11.73 ou encore au cabinet:04.90.37.16. 90 (demander serge)

annonce passée par virginie le 13-12-2006

e.mail : [christophe.cordier5@wanadoo.fr](mailto:christophe.cordier5@wanadoo.fr)

tel : 06-18-91-92-01

cherche remplaçant(e) du 26 Février au 28 Mai 2007 . Activité diversifiée (cabinet, maison de retraite, IMP, domicile) localisée au centre de mulhouse(68).

annonce passée par Lacombe Catherine le 12-12-2006

e.mail : [catlacombe@wanadoo.fr](mailto:catlacombe@wanadoo.fr)

tel : 0603049595

Cherche assistant(e) dans grd centre de balnéo (marseille 9ème) pour les après-midis (créneau existant) possibilité de rachats de parts de mi-tps ou tps plein. Conditions intéressantes. Merci de me contacter uniquement par téléphone (pas de mails ) Catherine Lacombe 06 03 04 95 95

annonce passée par LANCELLE Eric le 12-12-2006

e.mail : [lancelle.eric@wanadoo.fr](mailto:lancelle.eric@wanadoo.fr)

tel : 03 23 57 96 78 ::: ou : 06 87 33 79 01

02 TERGNIER Cabinet de groupe cherche MKDE motive(e) pour assistantat temps plein(poste libre cause depart assistant installation); cabinet sur 150 mcarre plateau technique electro arthromot + 4 cabines.Travail cab + dinique + domicile. Ambiance sympa possibilité de travail pour 2 kinés.toutes propositions sera étudiées; même remplacement non logé TEL:03 23 57 96 78 ou 06 87 33 79 01

annonce passée par TULIMIERO FABRICE le 12-12-2006

e.mail : [capche17@wanadoo.fr](mailto:capche17@wanadoo.fr)

tel : 06.64.62.01.74

urgent, sur Marseille 10° cherche remplaçant pour la période du 26/02 au 11/03/2007. Merci de me contacter!

annonce passée par centre médical xavier le 12-12-2006

e.mail : [x.e@wanadoo.fr](mailto:x.e@wanadoo.fr)

tel : 0557342537 ::: ou : 0607788476

recherche assistante kiné pour développer gynéco et domiciles (voir plus) constamment refusés dans centre médical à 10 min de BORDEAUX comprenant 4 médecins 2 dentistes 4 infirmières podologue et orthophoniste tel 0557342537 ou 0607788476

annonce passée par chche kine pres avignon le 12-12-2006

e.mail : [pereira84@wanadoo.fr](mailto:pereira84@wanadoo.fr)

tel :

MK (30) (84) RECHERCHE ASSISTANT(E).CABINET SITUÉ A PUJAUT A 6 KMS D'AVIGNON.IL DISPOSE D'UNE SECRETAIRE ET EST INFORMATISE. CONTACT: LAURENT PEREIRA 06 20 25 68 99 OU pereira84@wanadoo.fr

**Petites Annonces  
GRATUITES**

16 décembre 2006

**GRATUIT**

annonce passée par aquakiné le 11-12-2006

e.mail : [momo-kine@wanadoo.fr](mailto:momo-kine@wanadoo.fr)

tel : 0238796179

45 cab de 200 m2 dans clinique, 8 MKS jeunes, ortho++, rhumato, uro, balnéo, sos mains++. Cherchons assistant(e)

annonce passée par chansou jean-yves le 11-12-2006

e.mail : [jean-yves.chansou@wanadoo.fr](mailto:jean-yves.chansou@wanadoo.fr)

tel : 0681329507

je recherche un assistant(e) temps plein (100 actes/sem. de moyenne) dans le 56 sur poste existant, car mon collaborateur part pour de nouvelles aventures pro. et perso. dans le 44! Et ce début 2007. patientèle sympa. et cool. travail assuré. cabinet neuf grand informatisé. appele z-moi au 0681329507 ou mail.

annonce passée par CAVERNE Delphine le 11-12-2006

e.mail : [sloy3@aliceadsl.fr](mailto:sloy3@aliceadsl.fr)

tel : 06-18-46-23-29

Bonjour!! Je suis kiné sur Aulnoye-Aymeries(59), et je cherche un(e) remplaçant(e) pour une durée de 2 mois à dater du 8 janvier 2007 (je dois subir une opération du genou).

annonce passée par RAVELEAU SAMIRA le 11-12-2006

e.mail : [raveleau.samira@wanadoo.fr](mailto:raveleau.samira@wanadoo.fr)

tel : 05.49.66.43.11 ::: ou : 06.08.75.32.38

Cabinet kinésithérapie à THOUARS (DEUX-SEVRES) cherche assistant(e) pour Avril 2007 contactez-moi au 06.08.75.32.38

annonce passée par aquilina PHILIPPE le 10-12-2006

e.mail : [philetpasc@cegetel.net](mailto:philetpasc@cegetel.net)

tel : 0660378415

CABINET MARSEILLE 3ème, fort CA, dim, bien équipé, ambiance familiale, possibilité temps partiel, ch assistant en vue d'association poste à pourvoir tout de suite contactez Mr AQUILINA 0660378415 ou Mr MOURARET 0677464827

annonce passée par FLEURY Jacques le 10-12-2006

e.mail : [jacqmart1@club-internet.fr](mailto:jacqmart1@club-internet.fr)

tel : 0490535015

Kiné à Salon de Provence(13) recherche assistant collaborateur pour le début 2007. Tel : 04 90 53 50 15

annonce passée par BUSSON Elodie le 10-12-2006

e.mail : [pierredumont.kine@wanadoo.fr](mailto:pierredumont.kine@wanadoo.fr)

tel : 06 74 57 93 97 ::: ou : 06 12 01 48 01

Cabinet de kinésithérapie sur Vincennes limite Paris face RER Cherche pour début janvier un assistant collaborateur plein temps et un remplaçant pour le mois de janvier Si intéressé tel Merci

annonce passée par GIOVINNAZO MALLORY le 10-12-2006

e.mail : [benoit.giovinnazo@wandoo.fr](mailto:benoit.giovinnazo@wandoo.fr)

tel : 04 67 64 12 04 ::: ou : 06 88 48 28 06

Cabinet de groupe sur Montpellier cherche remplaçante pour congé maternité de mi mars à septembre 2007 indu. Merci.

annonce passée par Lacave Brigitte le 10-12-2006

e.mail : [eric.lacave@wanadoo.fr](mailto:eric.lacave@wanadoo.fr)

tel : 01.30.50.34.74

78.Cabinet 3MK cherche MKDE temps plein à partir de Janvier cause départ assistante. Merci de nous contacter au 01.30.50.34.74

annonce passée par michelebarrot michele le 10-12-2006

e.mail : [michelebarrot@gmail.com](mailto:michelebarrot@gmail.com)

tel : 0146069335 ::: ou : 0663099335

Paris Montmartre . recherche assistant(e) dans un cabinet Ostéopathe/Kinésithérapie. Si possible pratiquant uro-gynéco, DLM, kiné respi

annonce passée par CABINET PRES AVIGNON le 10-12-2006

e.mail : [pereira84@wanadoo.fr](mailto:pereira84@wanadoo.fr)

tel :

MK (30) (84) RECHERCHE ASSISTANT(E). CABINET SITUÉ A PUJAUT (30) A 6 KMS D'AVIGNON. IL DISPOSE D'UNE SECRETAIRE ET EST INFORMATISE. CONTACT: LAURENT PEREIRA 06 20 25 68 99 OU pereira84@wanadoo.fr

**RETROUVEZ TOUTES NOS  
ANNONCES SUR INTERNET**<http://www.snmkr.fr><http://www.objectif-kine.com/>